

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Expression des groupes MAJORITÉ-MINORITÉ

Expression de la Majorité
Aucun texte n'a été transmis

Expression de la Minorité
Aucun texte n'a été transmis

VIE ASSOCIATIVE

● Association Départementale des Conjoints survivants des Vosges

Notre association est présente et au service de tous, avec les responsables, dans les 16 sections du Département.

Elle doit rester efficace car nous sommes les porte-parole de tous ceux qui ont été frappés plus ou moins brutalement par la perte d'un conjoint.

La loi de finances 2009 a décidé la baisse des droits du veuvage dont nous avons été informés en septembre. L'inquiétude demeure pour 2010.

Alors, face à ces décisions, nous devons être toujours plus nombreux pour faire reconnaître nos droits. Nos adhésions donneront plus de poids à nos démarches pour que soient maintenus les acquis.

La réunion annuelle de la section se tiendra le Dimanche 31 janvier 2010 à 11h15 à La Passerelle, 2A Rue des Proyes à LA BRESSE.

La Présidente Départementale sera présente pour accueillir les conjoints survivants et donner les informations utiles.

Contacts :

Responsable locale : THIMONT Bernadette – 60A Rue François Claudel – 88250 LA BRESSE
Tél : 03.29.24.62.76

Présidente départementale : MENGIN Andrée – 11 Rue Maréchal Joffre – 88000 EPINAL
Tél : 03.29.82.14.05

● Le comité de jumelage La Bresse/Ménaka

Le jumelage coopération de LA BRESSE avec la commune de MENAKA au MALI est né il y a plus de 20 ans. Les premiers échanges remontent à 1983.

A cette période, le sahel vivait une sécheresse sans précédent. Les populations déjà très pauvres voyaient leurs animaux succomber. Les personnes les plus fragiles mouraient de faim.

Le jumelage a permis durant toutes ces années de mener des actions de coopération (appuyées par tous les gouvernements français successifs) en faveur des populations les plus pauvres, principalement au niveau de la santé et de l'éducation.

MENAKA a beaucoup évolué depuis cette époque. Cette évolution, elle la doit d'abord à ses habitants.

La scolarité des enfants (garçons et filles) est aujourd'hui beaucoup plus importante. L'adoption d'eau a été réalisée en 1999, et l'électricité arrive à certains endroits de la ville.

La modification du climat a contraint les populations nomades à se semi sédentariser. MENAKA est passée de quelques habitants à près de 40 000 aujourd'hui.

La vie de notre jumelage a traversé des moments liés à l'histoire du MALI, avec la fin de la dictature, l'avènement de la démocratie, une période de rébellion, et encore la naissance des communes.

A chaque instant, les échanges entre Bressauds et Ménakois ont demeurés.

Les Ménakois sont chez eux à LA BRESSE et les Bressauds ont toujours été accueilli avec une chaleur humaine impressionnante par la population de MENAKA.

Nous nous sommes toujours sentis en sécurité à MENAKA.

Récemment, un événement malheureux s'est déroulé : un enlèvement à Ménaka.

Cet acte totalement imprévisible, jamais arrivé à MENAKA, a consterné y compris la population malienne.

Notre jumelage traverse une nouvelle épreuve consécutive à cet élément extérieur, lequel peut se produire partout dans le monde.

Un retrait des actions humanitaires (associatives et institutionnelles) aurait des conséquences dramatiques pour le développement de cette région du MALI qui figure parmi les plus pauvres du monde ; l'espérance de vie est très faible (moins de 44 ans) et le paludisme tue chaque jour.

Le jumelage coopération LA BRESSE – MENAKA doit donc continuer et se poursuivre en faveur des populations ménakoises.

Néanmoins, la sagesse veut qu'aujourd'hui nous suspendions les visites à MENAKA. En revanche, nous avons tous les moyens, grâce à nos amis sur place, de poursuivre nos actions de solidarité. Actuellement, nous travaillons à un projet qui permettra d'aider les écoles maternelles (appelées jardins d'enfants) à accueillir les élèves dans des conditions d'hygiène et d'encadrement satisfaisantes.

Il nous semblait important d'informer la population bressaude et la rassurer sur l'avenir du jumelage.

David VAXELAIRE, Président du Comité de jumelage à LA BRESSE
ASSAYANA AG HAMATOU, Président du Comité de jumelage à MENAKA

Horaires d'ouverture des déchetteries

	Déchetterie de Niachamp	Déchetterie de Blanfin
Lundi	Fermée le matin 14 h. à 18 h.	Fermée le matin 14 h. à 18 h.
Mardi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	Fermée la journée
Mercredi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Jeudi	Fermée la journée	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Vendredi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Samedi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 17 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 17 h.
Dimanche	Fermée la journée	Fermée la journée

Pour tous renseignements, s'adresser à la CCHMO - Tél. 03.29.24.02.88

RAPPEL : Pour toutes questions relatives aux deux déchetteries ou au ramassage des ordures ménagères, il est nécessaire de se rapprocher des services de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte au 03.29.24.02.88.

M.L.C.

CARNAVAL 2010

PROGRAMME MARDI 16 FEVRIER A LA BRESSE

Sans réserves de modifications

GRANDE ANIMATION CARNAVALESQUE A PARTIR DE L'APRES MIDI

- * ATELIERS CARNAVALESQUES EN FAMILLES AVEC LA LUDO DE LA MLC
- * MISE EN PLACE DU DEFILE CARNAVALESQUE AVEC LES « BANDES COSTUMEES »
- * LANCEMENT DU CORTEGE (troupes musicales, arrêts dans les « CHAPELLES » « CHAHUTS, BOUSCULADES »
- * EMBRASSEMENT SPECTACULAIRE DE M. CARNAVAL
- * SOIREE CARNAVALESQUE DANS LA HALLE DES CONGRES. ENTREE LIBRE (bal costumé, restauration rapide et buvette sur place) AVEC AMBIANCE ASSUREE PAR LES DIFFERENTES « BANDES » COSTUMEES (la bande des « secrétaires », la bande des « gal-lurons », la bande des « foot-foot ») etc...

Avec la fameuse Compagnie musicale « ATMOSPHERE »

REPAS CARNAVAL - TABLE PRES DE LA PISTE DE DANSE SUR RESERVATION (15€ et 7€ enfants moins de 12 ans)
Pas défini à ce jour - MOULES FRITES ou CARBONADE FLAMANDE ou CHOUX + 1 BOISSON

Organisation: Malvaux des Loisirs et Culture avec la participation de l'OFFICE de Tourisme et de la Ville de La Bresse

Fiche d'inscription : Renseignements MLC

CARNAVAL 2010

MARDI 16 FEVRIER A LA BRESSE

UNE EDITION REALISEE AVEC LES « CHIBS », « LIESEIGES » et « LIELOCAUX » bien sûr...
En partenariat avec l'OT et la ville de La Bresse, les restaurateurs, les hébergeurs...

APPEL A LA MOBILISATION !!!! CARNAVALESQUE

Chers amis,
Vous avez été nombreux à nous solliciter pour « relancer » la fête de Carnaval et vous avez eu raison...
Carnaval reste une fête emblématique appréciée pour tous les âges et qui provoque de par sa nature, (populaire, déguisement, fanfares, bousculades, ...) de la joie et de la bonne humeur.

Pour construire cet événement de façon originale, nous souhaiterions faire HONNEUR et nous appuyer sur les « savoir faire » de nos amis du Nord et de Belgique qui viennent en vacances très nombreux dans notre secteur.

Pour assurer la réussite de CARNAVAL 2010 à La Bresse nous avons besoin d'identifier le plus grand nombre de « bandes costumées ». En général ce sont des groupes de 10 à 15 personnes, des amis, des connaissances, une famille, une section associative, une classe, etc... Ainsi, pour le plus grand plaisir de tous, nous allons créer ensemble un grand rassemblement festif dans la plus pure tradition du carnaval populaire (cortège, fanfares, animations de défilé, chapelles, chahuts, bousculades, bal costumé...).

5 à 7 bandes sont déjà identifiées et nous avons pensé à vous afin de faire un effet « boule de neige »!!! Il nous faut le nom du chef de bandes, le nombre de participants volontaires dans votre bande et votre appellation... « La bande des secrétaires », « la bande des trompettistes », « la bande des Boudières », « la bande des footfoot », « la bande du mali », « la bande des littéraires », « la bande des notables », « la bande des soigneurs de gens », « la bande des mangeurs de croissants », « la bande des p'tits Lou », « la bande des poivrots », hahaha...
(Fiche ci-jointe à remplir).

Un contact, un relais... MLC LA BRESSE Tél: 03 29 25 60 09 - FAX 03 29 25 60 05 - EMAIL: mlc@bresse@wanadoo.fr

Très cordialement. Collectif carnaval 2010. Pio Jacques LAMBERT

VIE DE LA COMMUNE

● Les sportifs une nouvelle fois à l'honneur

Dans le cadre des mécénats et parrainages mis en place par la commune depuis plusieurs années, une trentaine de licenciés au sein de différents clubs locaux ont été accueillis en mairie. Sportifs confirmés portant haut et fort les couleurs de La Bresse ou jeunes sportifs en devenir, ils étaient désignés par leurs dirigeants en fonction de leur engagement et de leurs résultats. La commission sport présidée par Jean-Pierre Savoye, a étudié les dossiers de ces sportifs méritants qui ont reçu une aide financière grâce au budget global de 7.150 €, voté par le conseil municipal.

Toujours dans le même esprit, 79 jeunes compétiteurs étaient récompensés par des tee-shirts, à l'occasion de la cérémonie des trophées sportifs orchestrée par la ville. Des diplômes d'honneur ont également été remis à cinq dirigeants qui oeuvrent pour leurs clubs depuis de nombreuses années.



TROPHÉES

MÉCÉNATS ET PARRAINAGES



Des sportifs en devenir de haut niveau



Une pépinière de jeunes futurs talents